



## FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

FIDESSIO est une société par actions simplifiées (SAS) dont le siège social se situe au 111bis rue Judaïque, 33000, Bordeaux. Immatriculé au Registre de Commerce (RCS) sous le numéro SIREN 518 712 211, FIDESSIO exerce sous le code NAF 6622Z lié aux activités d'agents et courtiers d'assurances.

FIDESSIO est immatriculé au Registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le numéro 10 054 523 en qualité de courtier d'assurance (COA) sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 61 rue de Taitbout, 75346 Paris cedex 9 - [www.acpr-banque-france.fr](http://www.acpr-banque-france.fr)). FIDESSIO dispose, conformément à la loi, d'une couverture en responsabilité civile professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses activités et conformes aux exigences du code des assurances. Souscrite auprès de CGPA. Numéro de police PO388.

N'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurance, nous vous informons que nous fondons notre conseil sur l'analyse des contrats du marchés gérés principalement par les compagnies d'assurances suivantes: GENERALI, SPIRICA, ALPTIS, CIPRES Vie, AIG, MONDIALE ASSISTANCE...La liste des autres compagnies avec lesquelles FIDESSIO possède un accord pourra vous être communiqué sur simple demande de votre part.

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, FIDESSIO est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 1% des actifs placés et d'éventuels frais d'arbitrages. Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

FIDESSIO a mis en place une procédure de traitement des réclamations conformément aux textes en vigueur. Pour transmettre votre réclamation merci d'adresser un courrier à FIDESSIO, service qualité, 111bis rue Judaïque, 33000, Bordeaux. FIDESSIO s'engagera à traiter votre réclamation dans un délais de 2 mois après en avoir accusé réception. Si votre réclamation exigeait un délai plus conséquent pour être traité, le délai supplémentaire vous sera précisé à réception de votre demande. Si vous vous opposez aux conclusions apportées, vous disposez de la voie de recours suivante: Le médiateur de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 61 rue Taitbout 75009 PARIS.

Clause de confidentialité :

FIDESSIO, sauf accord exprès, s'interdit de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients.